

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ma fille, son mari et leurs enfants habitent Beauvilliers.

C'est donc comme père et grand-père que je viens apporter mon avis sur l'implantation de nouvelles éoliennes dans cette commune et en particulier dans le hameau de Mauloup qui serait complètement encerclé d'éoliennes si cette extension se faisait.

Le parc éolien français produit environ 10 % de l'électricité mais cette production est aléatoire et ne peut donc intervenir qu'en complément.

Pourtant les implantations se poursuivent contre l'avis de ceux qui en subissent les désagréments.

On peut constater que l'implantation est faite de façon très inégale selon les départements et les communes. Je vois aussi régulièrement, en me rendant dans le Limousin, que les éoliennes sont immobiles le long de l'autoroute.

Alors pourquoi continuer à vouloir, avec ce système, produire une énergie intermittente ?

Energie que l'on ne sait pas stocker et que l'on produit donc parfois pour rien.

Que nous apportent les éoliennes?

Pour le propriétaire du terrain :

- une garantie de revenus conséquents et permanents. L'équivalent d'une allocation de retraite pour un salarié agricole.
- aucun effet sur la santé, le paysage, car la résidence du propriétaire est éloignée du parc éolien
- aucun frais d'entretien
- les terres restent cultivables
- aucune obligation lors de la fin de vie de l'éolienne.

Pour les riverains :

- pas de réduction du prix de l'électricité (avantage existant dans les communes avec central nucléaire )
- aucun dégrèvement d'impôt
- dépréciation importante du bien immobilier
- effets sur la santé (fatigue, stress...)
- pollution visuelle, dans cette plaine de Beauce où rien ne vient masquer ces édifices de béton.
- nuisance aussi la nuit avec tous ces feux rouges qui clignotent comme sur un immense aéroport, ou les animaux sauvages disparaissent.
- et enfin un "blackout" des élus sur les projets, les extensions. A une question sur ces dossiers, la réponse est " je ne sais pas" comme cela il n'y a aucun dialogue et l'on a pas à se justifier.

Au pays où l'égalité est une des trois valeurs fondatrices, ce dossier "éoliennes" nous interpelle.

Nous voyons une population scindée en deux avec d'un côté ceux qui subissent et de l'autre ceux qui profitent.

Pourrait-on faire réaliser un bilan des parcs existants par département ?

Cette étude prendrait en compte les aspects rentabilité, santé, impact sur l'immobilier, financement du démantèlement, ...

Je pense que sans attendre les résultats de cette étude on pourrait prendre des mesures de principe telles que: une indemnisation pour l'immobilier déprécié à proximité du parc, une réduction du coût de l'électricité pour tous les habitants de la commune et définir un nombre d'éoliennes à ne pas dépasser par hameau et par commune.

En conclusion, nous avons des familles qui ont fait des investissements importants pour leur lieu de vie et qui voient leur bien se dévaluer de plus en plus avec l'ajout de nouvelles éoliennes.

Les effets nuisibles sur la santé sont avérés et pas, ou mal, pris en compte (même si une loi a prévu d'augmenter la distance séparant l'éolienne des habitations).

C'est un vrai sujet de discorde dans les villages.

Je reste bien sûr favorable aux énergies vertes, mais de façon réfléchie, plus concertée et contrôlée régulièrement et avec les avantages et inconvénients partagés par tous les habitants d'une même commune.